



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0578 du 18/03/2014

Arrêté du 30 mai 2013

**ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES VOSGES**

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des finances publiques adjoint de l'intérim de la direction départementale des finances publiques des Vosges

Date d'application : 1^{er} septembre 2013

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES VOSGES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES VOSGES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

A R R Ê T É

**chargeant un administrateur des finances publiques adjoint
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques des Vosges**

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGÉ DU BUDGET,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Didier BLUTEAU, administrateur des finances publiques adjoint de 6^{ème} échelon, responsable départemental de la politique immobilière de l'État et de la mission maîtrise des risques à la direction départementale des finances publiques des Vosges, est chargé de l'intérim de la direction départementale des finances publiques des Vosges, en remplacement de Mme Maryse DEVAUX, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Cette mesure prend effet le 1er septembre 2013.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 30 mai 2013

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ DU BUDGET,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

HUGUES PERRIN

